

**Libellé de la fiche métier de rattachement :**

Encadrement d'unité de soins et d'activités paramédicales

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>**Code métier : 05U20****IDENTIFICATION DU POSTE****N° de poste de travail (renseigné par la DRH):****Grade : cadre de santé****Quotité de travail : 100%****DIRECTION Gabriel Montpied : M. G. ALLEGRE****SERVICE/POLE : Urgences/ pôle Urgences****Temps de travail et horaires journaliers :**

- Forfait cadre
- Présence du lundi au vendredi - repos fixe le weekend
- Présence cadre sur la journée entre 8h et 18h30 répartie sur 2 horaires :
  - 8h-16h18
  - 10h42 - 18h30

**Responsable(s) hiérarchique(s) :****Coordinatrice des soins : Mme E. LAC****Directrice des soins : Mme V. BELIEN ROSSEEL****Cadre supérieur de pôle : Mr P. EYMERE****PRESENTATION DU POLE et du SERVICE****Directeur Référent de Pôle : Mr G. ALLEGRE****CHEF de PÔLE : Mr le Pr J. SCHMIDT****Chef de service : Mr le Dr RACONNAT****Le pôle comprend les unités suivantes :**

- SAMU 63 et SMUR du CHU de Clermont-Ferrand.
- CESU : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence.
- SUA : Service des Urgences Adultes
- UPP : Service des Urgences Psychiatriques et Psychotrauma.
- UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée.
- MPUT : Médecine de Post Urgence et Thérapeutique (6°HE).

Le SUA accueille et prend en charge les patients adultes, admis pour des urgences médicales, chirurgicales, psychiatriques et sociales (environ 175 patients par jour).

**L'activité est organisée en 4 secteurs :**

→ Secteur patient couché (20 boxes dont 2 d'isolement)

→ Secteur ambulatoire (consultation, box plâtre, box suture)

→ Secteur accueil des urgences vitales (SAUV, 4 boxes)

→ Zone d'attente de transfert (ZAT, 7 places)

[Tapez ici]

	<b>Profil de poste</b> <b>CADRE de Santé</b> <b>Service des Urgences Adultes</b>	Référence Intraqual à Copier Coller
Version : 1	Date de diffusion : 26 mars 2024	Page 2 sur 3

## DEFINITION DU POSTE

**Fonction conforme aux textes régissant la fonction de cadre de santé.**

**Le (la) cadre exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur d'établissement, de la coordinatrice des soins et du cadre supérieur de pôle, en accord avec la politique de soins du CHU.**

**Il (elle) organise l'activité paramédicale en collaboration avec l'équipe médicale, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations dans le respect des protocoles et procédures.**

**Le (la) cadre est responsable :**

- **La qualité de la prestation en adéquation avec les demandes et les besoins des patients et de leur famille. Il (elle) veille à l'efficacité et à la qualité des prestations dans le respect des protocoles et des procédures.**
- **L'évaluation des organisations : repère et analyse les dysfonctionnements, et met en place des solutions appropriées sur le principe d'amélioration continue de la qualité.**
- **La gestion, l'animation, en favorisant la cohésion de l'équipe. Il (elle) s'assure de l'adéquation entre les compétences des agents et les spécificités dans la prise en charge des patients accueillis.**
- **La gestion et l'entretien du matériel et des locaux soins ; l'approvisionnement des consommables.**
- **La coordination, en collaboration avec l'équipe médico-soignante, l'assistante sociale, le bureau des admissions, de la gestion des entrées et des sorties de patients au sein de l'unité.**
- **L'accueil et de l'encadrement des étudiants.**

**Le (la) cadre travaille en étroite collaboration avec :**

- **Le chef de service**
- **Les cadres de santé du pôle**
- **Le cadre supérieur de santé**
- **Les médecins encadrant les services du pôle Urgences**
- **Les assistantes sociales de l'unité**
- **Les secrétaires de l'unité**
- **La cellule de régulation des lits**
- **Le bureau des admissions**

## ACTIVITES PRINCIPALES

**Le (la) cadre de santé :**

- **Gère les ressources humaines dans son périmètre de compétences et l'organisation des plannings des professionnels paramédicaux.**
- **Coordonne les moyens en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations**
- **Répartit les effectifs en fonction de la charge de travail et des organisations validées**
  - **Organisation de l'activité paramédicale**
  - **Organisation de l'information continue des patients et de leur entourage**
  - **Médiation et gestion des situations critiques (agressivité)**
- **Assure le management de l'équipe : intégration, formation du nouveau personnel et des différents stagiaires, encadrement, évaluation des professionnels et développement des compétences**

[Tapez ici]

Rédacteur : P. EYMERÉ Le : 28/12/2022	Relecture : V. BELIEN ROSSEEL Le :	Validation E. LAC Le :	Approbation Le :
--	---------------------------------------	---------------------------	---------------------

	<b>Profil de poste</b> <b>CADRE de Santé</b> <b>Service des Urgences Adultes</b>	Référence Intraqual à Copier Coller
Version : 1	Date de diffusion : 26 mars 2024	Page 3 sur 3

- **Optimise le parcours patient, gestion des flux, en lien avec les équipes médicales et la cellule d'orientation des patients et les cadres de santé des autres services**
- **Elabore, en collaboration avec l'encadrement médical et paramédical, un projet de soins spécifique, en fonction du projet médical de service et du projet de pôle**
- **Participe à la mise en œuvre du projet de soins et des projets institutionnels dans son périmètre de compétences**
- **Veille au respect et à l'application par les professionnels de l'unité, des bonnes pratiques et des règles d'hygiène.**
- **S'engage dans la politique qualité du service et participe à la cellule qualité du pôle**
- **Participe aux décisions du bureau de pôle**
- **Assure et/ou supervise la gestion et l'approvisionnement du matériel, et supervise la qualité de l'entretien des locaux et des stocks**
- **Assure la veille et la diffusion des recommandations professionnelles auprès de l'équipe.**
- **Etablit un rapport annuel d'activité du service des Urgences**

**Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service, notamment lors de situations sanitaires exceptionnelles.**

### COMPETENCES REQUISES

Le (la) cadre de santé devra être capable de :

- **Travailler avec son binôme cadre de santé**
- **Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire**
- **Utiliser le dialogue et la négociation, avoir le sens de la concertation**
- **Discernement et prise de recul dans les situations complexes et/ou inhabituelles.**
- **Maitrise de soi et de pondération face aux situations critiques et/ou conflictuelles.**
- **Réactivité et analyse des situations permettant la prise de décisions pertinentes**
- **Participer à la régulation du flux des patients**
- **Faire évoluer les organisations, être force de propositions, faire preuve de rigueur, de méthode et de créativité**
- **Utiliser l'outil informatique**
- **Acquérir les connaissances techniques nécessaires à la gestion du matériel biomédical ainsi que les connaissances de la réglementation et des recommandations en vigueur liées à l'activité du service.**

### DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- **Etre titulaire du diplôme de cadre de santé**

### RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- **Collaboration au sein de l'équipe d'encadrement médical et paramédical du pôle Urgences.**
- **Interaction avec les services internes au CHU et services intervenants au sein de la structure des Urgences**
- **Collaboration avec les membres de la Direction de l'établissement**

### EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- **Actualiser et perfectionner ses connaissances professionnelles par des formations**
- **Adapter ses horaires aux contraintes et aux nécessités de service.**
- **Organiser ses congés annuels avec les cadres des unités du pôle Urgences et particulièrement avec son binôme cadre de santé**
- **Participer à la permanence de l'encadrement**

***N.B. : Ce profil de poste est susceptible d'évoluer au sein du pôle.***

[Tapez ici]

Rédacteur : P. EYMERÉ Le : 28/12/2022	Relecture : V. BELIEN ROSSEEL Le :	Validation E. LAC Le :	Approbation Le :
--	---------------------------------------	---------------------------	---------------------